ÉVÉNEMENT

Industrie pharmaceutique,

• Reporting hebdomadaire des stocks, maîtrise des ventes… les pharmaciens doivent faire preuve de vigilance

• Déclarer les ruptures d'approvisionnement à l'Observatoire sur les stocks

• Antirétroviraux, azythromicine, chloroquine… le détail du protocole

Il n'y a pas de pénurie en médicaments. Du moins à ce stade, la crise sanitaire n'a pas encore engendré de rupture de stock. Pour garder le même rythme, il ne faut pas céder aux achats de paniques. La tutelle a d'ailleurs appelé les pharmaciens à maîtriser les ventes (Ph. L'Economiste)

Aucune pénurie de médicaments n'est à déplorer pour le moment estime le Conseil de l'Ordre des pharmaciens fabricants répartiteurs (COPFR). Toutefois, il faut rester vigilant. Des risques à plus long terme, ne sont pas à exclure. La crise sanitaire mondiale peut induire des ruptures pour certains médicaments, surtout ceux importés. Pour l'heure, les pouvoirs publics et autorités compétentes sont en ordre de bataille afin de sécuriser les stocks de médicaments nécessaires pour le traitement du coronavirus et des pathologies chroniques. Entretien.

- L'Economiste: Nous assistons aujourd'hui à des tensions d'approvisionnement et même des ruptures de stock de certains médicaments. Que se passe-t-il réellement?

- **Rachid Lamrini:** Ce sujet est hautement important par sa nature et l'est davantage durant cette crise sanitaire qui impose une vigilance particulière. Il est de notre responsabilité de subvenir aux demandes croissantes et pressantes en médicaments liées à la pandémie et au nombre important de patients concernés. Je tiens à rassurer les Marocains sur la disponibilité des médicaments à la date d'aujourd'hui. En revanche, cela ne veut pas dire que nous n'avons pas de produits en rupture ou en tension de stock, loin de là, mais il faut savoir que c'est le cas dans le monde entier, y compris dans les pays les plus développés. D'ailleurs, l'OMS considère ce sujet comme un problème majeur de santé publique international. Au Maroc, les autorités de santé suivent le sujet de très près et veillent à la disponibilité des traitements dont nos concitoyens ont besoin.

- Quels sont les médicaments menacés de rupture ou de pénurie?

- Si l'on regarde ce qui s'est passé au tout début de la pandémie,

«J'appelle les Marocains à s'approvisionner normalement selon les besoins réels et habituels», insiste Rachid Lamrini, président du Conseil de l'ordre des pharmaciens fabricants répartiteurs (Copfr) (Ph. R.L.)

nous avions constaté par exemple une demande anormalement élevée pour les médicaments à base de paracétamol et de vitamine C. Ce constat a concerné également à un moindre degré d'autres médicaments utilisés dans des pathologies chroniques. Ce qui peut exposer une partie de la population à de réels dangers, les privant de leurs traitements. Il ne faut donc pas céder aux achats de paniques. Ces comportements peuvent générer de «fausses ruptures», dues à un déplacement des stocks de médicaments des pharmacies vers les particuliers. J'appelle les Marocains à s'approvisionner normalement selon les besoins réels et habituels.

- Leur vente sera-t-elle réglementée?

- Pour l'heure, une lettre du ministère de la Santé a été adressée, le 18 mars dernier, à tous les pharmaciens (industriels et grossistes) leur exhortant de ne plus distribuer une quantité significativement supérieure aux ventes moyennes habituelles.

- Les médicaments prescrits pour les patients Covid-19 sont-ils produits au Maroc?

- Le protocole adopté par la tutelle décrit un schéma thérapeutique à déployer en première intention et un autre à mettre en place en deuxième intention. Les molécules pour la 1re phase sont la chloroquine ou l'hydroxy-chloroquine associée à l'azithromycine. Pour la seconde, ce sont le Ritonavir et le Lopinavir qui sont associés dans un même médicament qui sont habituellement utilisés comme antirétroviraux pour lutter contre le VIH.

Les médicaments à base de chloroquine et d'azithromycine sont produits au Maroc. Ceux à base d'hydroxy-chloroquine et de Ritonavir – Lopinavir sont importés. Je tiens à rappeller que ces 4 molécules (Chloroquine, Hydroxychloroquine, Ritonavir et Lopinavir) ont eu une autorisation réglementaire spéciale pour être utilisés dans la prise en charge du coronavirus. Ce n'est pas leur indication initiale selon l'autorisation de mise sur le marché qui leur a été donnée.

- Existe-t-il une pénurie des médicaments anesthésiques en ce moment?

- La disponibilité des anesthésiques et des produits de réanimation est vitale pour que nos hôpitaux et nos cliniques puissent fonctionner normalement. Ces produits sont majoritairement importés de plusieurs pays et les laboratoires pharmaceutiques qui les commercialisent disposent d'un stock de sécurité d'au moins trois mois comme l'exige la réglementation en vigueur. Cependant et en raison de la forte demande mondiale liée au Covid-19, il n'est pas exclu que dans les mois à venir ces produits connaîtront quelques perturbations en termes d'approvisionnement. C'est l'une des raisons pour laquelle notre pays a exhorté le confinement afin d'endiguer la pandémie avant qu'elle ne prenne plus d'ampleur.

- L'état actuel des stocks des médicaments peut-il résister à la frénésie d'achat?

- Comme vous le savez, le secteur pharmaceutique est un secteur très sensible et donc fortement réglementé et encadré juridiquement. Les entreprises pharmaceutiques à la différence de toutes les autres offrent un produit qui s'adresse à des patients et non pas à des clients et de ce fait doivent répondre à plusieurs exigences. En plus de mettre à disposition des citoyens des médicaments respectant les normes de qualité, d'efficacité et de sécurité, elles doivent assurer un approvisionnement normal et régulier du marché et disposer d'un stock de sécurité de trois mois pour les industriels et de un mois pour les grossistes répartiteurs. Les pouvoirs publics ont aussi mis en place une batterie de mesures pour sécuriser les stocks.

- Justement quelles sont ces mesures?

- Les autorités travaillent en étroite collaboration avec tous les

Tous mobilisés contre le coronavirus

le pivot de la guerre

acteurs du secteur. Ils ont mis à disposition des professionnels l'adresse e-mail de l'Observatoire sur les stocks pour déclarer toutes les difficultés et les ruptures d'approvisionnement constatées. Ils ont aussi imposé une déclaration hebdomadaire des stocks par les industriels et les grossistes, au lieu de la déclaration mensuelle réglementée. L'approvisionnement normal du marché ne dépend pas seulement des pouvoirs publics mais de l'ensemble des acteurs de la chaîne pharmaceutique qui doivent tous contribuer. La clé de la réussite est de centrer toutes nos actions sur le patient dont l'intérêt doit rester notre préoccupation principale avant toute décision. C'est la raison pour laquelle, le pharmacien responsable doit disposer de toute l'autorité nécessaire pour exercer pleinement ses responsabilités en toute indépendance.

- Nous avons appris que la tutelle a récemment adressé une note au Conseil de l'ordre relative au contrôle de l'export des médicaments. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

- Il est tout à fait normal qu'à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles et je ne peux que saluer cette décision. En tant que Conseil de l'ordre, nous veillons au strict respect de cette disposition.

Je tiens à souligner que cette mesure n'est surtout pas venue «bloquer» l'exportation des médicaments. Bien au contraire, elle vise à sécuriser les besoins de notre pays en médicaments avant de penser à les exporter. Cette priorisation du marché national ne remet évidemment pas en cause les intérêts économiques de nos entreprises pharmaceutiques. Aujourd'hui, nous sommes devant une situation inédite pour le monde entier. Plusieurs pays ont adopté la même mesure qui consiste à stopper ou à restreindre l'exportation aussi bien des matières premières sensibles que celle des médicaments. Je peux vous citer à titre d'exemple et non exhaustif, le Royaume-Uni, l'Inde, la Hongrie, etc. Je rappelle que ces deux derniers pays sont des géants de l'industrie de la chimie et que cette décision peut impacter lourdement l'approvisionnement à l'international si la crise sanitaire s'aggrave.

- Le rythme de production actuel est-il suffisant en cas de pic de la pandémie?

- Les établissements pharmaceutiques ont pris des mesures pour assurer une activité de production et de distribution normale qui répond aux besoins pressants du marché. Les équipes de production, de contrôle et de distribution ont été mobilisées afin d'assurer la continuité de l'activité et répondre aux attentes liées à cette crise sanitaire. Les industriels ont commencé à prioriser les produits essentiels au détriment de ceux qui le sont moins en cette période de crise afin de renforcer le stock de sécurité. ❑

Propos recueillis par Tilila EL GHOUARI

➡➡➡

L'avantage de la production locale

LE protocole thérapeutique dans la prise en charge des patients atteints de coronavirus comprend la chloroquine (nom commercial, Nivaquine). Le Maroc est l'un des rares pays à produire ce médicament. «C'est un réel avantage mais également une fierté que ce soit des équipes 100% marocaines, disposant du savoir-faire nécessaire, qui produisent la chloroquine. Nous disposons donc des réserves répondant aux besoins du Maroc. Je salue d'ailleurs la décision du ministre de la Santé qui a réquisitionné tout le stock produit pour le mettre sous le contrôle de son département», souligne Rachid Lamrini, président du Conseil de l'ordre des pharmaciens fabricants répartiteurs (Copfr). ❑

Oujda s'équipe en portiques désinfectants

• Une solution pour lutter contre la propagation du Covid-19

• Réalisée par une startup locale à 11.500 DH l'unité

• 70 commandes passées pour la ville

AU total 70 administrations publiques, hôpitaux et centres de santé seront dotés de portiques automatiques de désinfection. Des corridors équipés de brumisateurs intégrés pour asperger en produit désinfectant les personnes qui les traversent et éviter des potentielles contaminations. «les propulseurs se déclenchent automatiquement via un détecteur de mouvement alors qu'une pompe aspire la solution désinfectante et la nébulise à travers des buses d'aspersion pour assurer une brumisation totale», explique-t-on auprès de l'entreprise qui a réalisé le produit. Ces portiques de désinfection représentent une solution permanente pour une protection efficace contre les contaminations extérieures.

Une sonde de détection des mouvements détecte l'arrivée des personnes et déclenche automatiquement la brumisation via un système de pulvérisation du liquide désinfectant (Ph. AK)

La désinfection des différents quartiers de la ville et l'intérieur des administrations est indispensable mais ne peut suffire. «Nous avons besoin d'appareils désinfectants qui ciblent les personnes et pas uniquement les lieux», a expliqué Hicham Esghir, président du Conseil provincial d'Oujda, lors d'une réunion pour valider la contribution du Conseil provincial d'Oujda -Angad dans la réalisation de produits innovants. Des alternatives en mesure de lutter efficacement contre la propagation du Covid-19. Concernant ces portiques, le Conseil provincial d'Oujda-Angad a débloqué un million de DH pour conclure une première commande de 70 unités et acheter le désinfectant utilisé. Une solution qui répond aux normes internationales exigées par les autorités sanitaires.

Dans le même élan d'accompagnement, le Conseil provincial soutient toutes les entreprises locales qui s'engagent dans la réalisation de projets innovants et contribuent à l'absorption du chômage. Il appelle les jeunes startups à développer de nouvelles solutions et proposer de nouveaux produits pour varier l'offre productive de la région.

De fabrication locale, le Virus Hunter (nom du portique) est réalisé par une Start-up locale pour 11.500 DH l'unité. Cette jeune entreprise est spécialisée dans la fabrication des outillages de soudure et tout ce qui est construction métallique. Elle propose également la conception et la réalisation de portillons désinfectants pour les camions frigorifiques des produits agricoles. D'autres portiques destinés aux personnes à besoins spécifiques sont aussi en cours de réalisation. ❑

De notre correspondant permanent, Ali KHARROUBI